



Genève, le 15 juin 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'emploi et de la santé

Nouveau partenariat dans le domaine de la promotion de la santé

La République et canton de Genève et la fondation Promotion santé Suisse signent un partenariat pour développer un nouveau programme d'action cantonal de promotion de la santé, pour les années 2018 à 2020. La promotion de la santé des personnes âgées ainsi que la santé psychique des enfants, adolescents et personnes âgées y tiennent la part belle.

Développé en cohérence avec la politique cantonale de promotion de la santé et les recommandations de Promotion santé Suisse, le nouveau programme d'action cantonal genevois intègre, pour les années 2018 à 2020, les trois modules suivants:

- Alimentation et activité physique chez les personnes âgées
- Santé psychique chez les enfants et les jeunes
- Santé psychique chez les personnes âgées

Il vient compléter le premier module existant, "Marchez et mangez malin 2017-2020", dédié à l'alimentation et au mouvement des enfants et adolescents, pour former un ensemble de mesures pertinentes autour de quatre thématiques prioritaires. L'ensemble des actions du programme d'action cantonal s'inscrivent dans la stratégie du [Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030](#), adopté par le Conseil d'Etat genevois le 8 février 2017.

[Photos](#)

Pour toute information complémentaire :

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, DES, T. 079 935 86 75.